

# Le P'tit Nevez



Le trimestriel

N° 21

## SCISSION DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

La scission a été votée en conseil communautaire le jeudi 9 septembre 2021 et en conseil municipal le jeudi 03 juin 2021.

Sauf imprévu, elle commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous intégrerons Baud Communauté avec 5 communes : BAUD, GUENIN, MELRAND, PLUMELIAU-BIEUZY, SAINT BARTHELEMY.

Depuis le printemps, nous nous préparons par des réunions communes à cette séparation tous les mercredis à 7h30.

Nous travaillons sur le plan financier sachant que les finances de la commune sont bonnes. Ce qui nous permettra de passer le cap plus facilement.

Dès le début, nous avons rencontré les agents qui participeront avec nous à la reconstruction de la nouvelle communauté.

Nous avons défini la place de chaque maire dans cette nouvelle aventure ; deux personnes de LA CHAPELLE NEUVE seront représentées au sein de cette nouvelle communauté. Nos voix auront leur importance.

Nous commençons déjà à s'entraider car depuis la rentrée scolaire, la commune de PLUMELIAU-BIEUZY nous loue un minibus pour effectuer les navettes entre l'école privée et la garderie.

Notre employé communal, Dominique LE JEUNE, passera à compter de janvier 2022 à plein temps sur la commune. Tous les agents redeviendront des agents communaux comme avant la mutualisation et sans perte de salaire.

## LES PROJETS

Les projets continuent, nous avons bien avancé sur le lotissement Route de Baud face à l'école publique La Fourmilière qui s'appellera : Park er Velin.

9 lots sont prévus d'une surface comprise entre 428 m<sup>2</sup> et 711 m<sup>2</sup>. La demande de permis de lotir va bientôt être déposée. La ligne électrique qui traverse le terrain sera enterrée dans quelques mois.

Le bar est également en bonne voie. Les appels d'offres ont eu lieu. Nous pourrions rencontrer les artisans prochainement et lancer les travaux début 2022.

Actuellement, les services administratifs ont beaucoup de travail avec la scission et le confinement qui n'a pas facilité les choses.

## LES GENS DU VOYAGE

Les gens du voyage ont un peu envahi la commune ces derniers temps. Le maire a le pouvoir de refuser quand il est prévenu mais généralement ils s'installent sans autorisation. Même la gendarmerie ne peut pas les expulser. Ils participent aux frais d'eau et d'électricité pris sur le terrain. Les derniers venus ont loué la salle multifonction pour un mariage au même titre que les sédentaires. Il n'y a pas eu de bruit.

Il est parfois mieux de créer un dialogue plutôt que de faire la guerre.

## NEW

A compter du mois de janvier 2022, le P'tit Nevez fait peau neuve ! Il paraîtra dorénavant chaque mois dans un format plus succinct. Si un conseil municipal a eu lieu le mois précédent, le compte-rendu y figurera, il sera consultable sur le site de la ville mais toujours distribué dans vos boîtes aux lettres.



## FORUM & FEST-NOZ

Suite à une réflexion en interne, après plus d'une année blanche pour le monde associatif, la municipalité a lancé l'idée d'un forum associatif suivi d'un fest-noz sur le terrain de sport situé Route de Camors. Après quelques réunions avec les associations locales, la date du 04 septembre a été retenue.

Le 1<sup>er</sup> forum a débuté vers 14h. L'amicale laïque, le LIEN, Dañs Er Chapel, les Amis de Locmaria, la société de chasse, Chapelle Neuve Sports Loisirs et le club de football ont répondu présents pour cet événement. Sous un beau soleil, les particuliers sont venus se renseigner sur les diverses activités proposées par les associations, et notamment la confection de galettes avec les amis de Locmaria ou une initiation au tennis avec Chapelle Neuve Sport Loisirs.

En soirée, à partir de 20 heures, une programmation musicale était proposée, à savoir, TAOUARH, LIES, Elodie Jaffré et Méva Guégan, ainsi que deux sonneurs du Bagad de Camors. Un grand merci à M. Hurpeau Stephane pour avoir fait en sorte d'avoir un aussi beau plateau. La restauration, tenu par l'Amicale Laïque et la buvette tenue par le club de foot ont connu un grand succès également.

Un grand merci à toutes ces personnes, ainsi qu'aux bénévoles de Chapelle Neuve Sports Loisirs, la société de chasse, les amis de Locmaria, et aux quelques habitants de la commune pour leur aide au montage des chapiteaux. Un merci à l'administration et au service technique de la commune pour leur contribution dans l'installation des chapiteaux et dans la gestion des arrêtés et de la partie budget défini pour ce moment fort sur notre commune. Merci aux nombreux danseurs venus des quatre coins



## Association UNC AFN OPEX

Le samedi 4 septembre a eu lieu au Moulin de Kerjosse le BBC annuel de l'association dans un cadre magnifique qui n'a pas à rougir des jardins de l'Elysée

C'est dans une ambiance conviviale et festive que les deux générations du feu AFN et OPEX se sont réunies autour d'un barbecue sous l'œil vigilant de David notre porte drapeau.

Après un bref discours d'entrée du Président Jean Philippe Henry Billerey, un apéro de retrouvaille a pu ouvrir cette journée de cohésion tant attendu de tous.

Un grand merci à tous pour leur participation et leur rigueur dans la sécurité sanitaire.



Bien respectueusement et amicalement

Le Président de l'association, Jean Philippe Henry Billerey

## RENCONTRE DES AINES

Cette année, nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 21 novembre de 11h à 13h30 à la salle multifonction pour venir récupérer vos bons d'achats d'une valeur de 20€ à valoir à la boulangerie. Le retrait des bons d'achats ne pourra se faire que ce jour-là.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pour cause de soucis de santé, merci de bien vouloir contacter la mairie et nous viendrons vous déposer vos bons la semaine du 22 au 27 novembre.

Ce sera en même temps l'occasion de partager avec vous le verre de l'amitié.



## DECORATIONS DE NOEL

Pour cette fin d'année, nous mettons en place le "concours des illuminations de Noël".

Le concours est ouvert aux habitants et commerçants de la commune de la Chapelle-Neuve. Il consiste en l'illumination et la décoration des maisons, appartements ou commerces, l'objectif étant d'animer la commune, de l'embellir et d'améliorer le cadre de vie.

Les inscriptions se feront du 1<sup>er</sup> au 15 décembre à la mairie. Les dates de visite des maisons par le jury se feront les 20, 21, 22 et 23 décembre.

Le concours prend en compte:

- ✓ La qualité de l'agencement des illuminations et décorations de Noël (effet d'ensemble).
- ✓ Le sens artistique (l'originalité).
- ✓ La visibilité pour le public (critère d'animation de la voie publique).
- ✓ Les efforts alliant décorations et économies d'énergie, seront un plus.

Le règlement complet sera disponible à la mairie, début Novembre.

Bonne chance à tous les participants !!



## COULEURS DE BRETAGNE

Le samedi 28 août, l'association Couleur de Bretagne nous faisait le plaisir d'être de nouveau sur la commune sous un grand soleil. 28 participants, d'amateurs à confirmer, d'enfants à adultes, ont croqué quelques merveilles de notre territoire. Un grand merci à Mme Odile Marme qui nous aide grâce à ses relations dans ce domaine et son savoir-faire.



## HALLOWEEN

Cette année halloween tombe un dimanche, mais cela n'empêche pas à la mairie de proposer à vos enfants de venir passer l'après-midi à la salle multifonction.

La mairie s'associe à l'association LIEN pour vous proposer en plus des activités déjà connues de vos enfants, un jeu de piste créé par l'association pour cette manifestation.

Celui-ci, organisé par l'association LIEN, débutera à 14h30.

Les enfants déjà inscrits pour l'après-midi halloween pourront bien entendu participer aussi à cette activité, afin que ce jeu de piste soit le plus réussi possible, il serait bien de s'inscrire en appelant le 07 68 91 20 99 / 06 18 74 98 18.

Début des festivités à 14h pour participer à des ateliers créatifs, ensuite à 15h30 ballade dans le bourg pour aller chercher des bonbons, pour finir retour à la salle pour partager un goûter offert par la municipalité. Les parents pourront venir récupérer leurs enfants à 17h30.

Merci de confirmer à la mairie la venue de votre enfant avant le 23 octobre, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait.

Halloween ne se terminera pas là pour nos adolescents, nous proposons aux 12/15 ans de rester ou de venir pour 18h afin de passer un moment convivial avec le visionnage d'un film. Il sera défini en fonction de l'âge des enfants présents.



© CanStockPhoto.com - csp22987759

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE

Nombre de membres		
Afférents	Présent	Part au vote
15	7	9

**Etaient présents :** M.M. les Conseillers Municipaux :

M. GUILLEMETTE Ludovic, Mme LE MENTEC Marianne, Mme SOREL Anne, M. TEXIER André, M. HURPEAU Stéphane, LAMOUR Sébastien, GOUEDIC Yann, LE GARS Hélène.

**Absent(s) représenté(s) par pouvoir :**

**MANDANT**

Mme MATEL Véronique  
M. LE TUMELIN Serge  
M. QUERE-LE GUYADER Bernard

**MANDATAIRE**

Mme. LE GARS Hélène  
M. SANCHEZ Daniel  
M. TEXIER André

Avant le début du Conseil Municipal, Mrs Chauvel, Sanchez et Le Tumelin (par l'intermédiaire de Mr Sanchez) et Mmes Dallois et Séveno ont souhaité aborder une question envoyée dans les questions diverses concernant les travaux de voirie.

Daniel Sanchez déclare qu'au vu du peu de considération qu'ils ressentent, au vu de la réponse qui leur est donnée qui ne leur convient pas, D. Sanchez, S. Le Tumelin, H. Dallois, J. Seveno et B. Chauvel se retirent de toutes les commissions municipales auxquelles ils participent et quittent le conseil municipal du soir.

**Le Quorum étant atteint le conseil municipal continue**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**APPROUVE** Le Procès-verbal du Conseil municipal du 3 juin 2021 à l'unanimité

**Par les délibérations suivantes à l'unanimité**

### ADOPTE

- ✓ Adoption du procès-verbal et compte rendu du conseil municipal du 3 juin 2021
- ✓ Avis sur l'arrêté de projet de périmètre de la scission
- ✓ Modalités de répartition des personnels et des biens et services
- ✓ Composition du futur conseil communautaire.
- ✓ Adhésions aux nouveaux syndicats
- ✓ Convention Centre de Gestion pour 2022 - 2025
- ✓ Convention Berger-Levrault pour 2022 - 2025
- ✓ Convention IM2P pour 2022 - 2025
- ✓ Plan nouveau Lotissement
- ✓ Nom nouveau lotissement
- ✓ Convention annuelle subvention à l'O.G.E.C
- ✓ Création du nouveau tableau des effectifs 2022
- ✓ La création des huit postes d'agents pour 2022
- ✓ Création budget annexe lotissement

Présentation par la SARL « Tinerzh » du projet de méthanisation qui devrait s'installer sur la commune de la Chapelle-Neuve

### Concernant le nom du lotissement.

Le nouveau nom choisi est « Park er Velin » à l'unanimité

## Numéros d'urgence

<b>Pompier</b>	<b>18</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Cabinet infirmiers</b>	<b>06 01 78 36 03</b>
<b>ERDF</b>	<b>09 72 67 50 56</b>
<b>SAUR</b>	<b>02 56 56 20 00</b>
<b>Centre Anti-Poison</b>	<b>02 99 59 22 22</b>

## Les Horaires de la mairie

 **02 97 27 20 04**

<b>Lundi :</b>	<b>9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00</b>
<b>Mardi :</b>	<b>9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00</b>
<b>Mercredi :</b>	<b>FERME</b>
<b>Jeudi :</b>	<b>9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00</b>
<b>Vendredi :</b>	<b>9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00</b>
<b>Samedi :</b>	<b>9h00 – 12h00 (semaines paires)</b>
	<b>Fermée le samedi matin</b>
	<b>pendant les vacances scolaires</b>